

Vu pour être annexé
à la délibération n° 2020-011 du 25/02/2020
Madame le Maire,
Michèle FLAMAND



EXTRAIT



Plan de prévention des risques d'inondation de l'Isère
dans la vallée du Grésivaudan
à l'amont de Grenoble

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE

Chaque zone de risque est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer

** le second à la nature du risque

(caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes, en majuscule pour les autres cas)

*** le troisième à la nature de la zone

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdiction
- Champs d'inondation contrôlée
- Zones de contraintes particulières
- Zones de contraintes moyennes
- Zones de contraintes faibles
- Zones de contraintes faibles (crue historique et remontées de nappe)

Périmètre de la crue historique

Limites communales

Parcelles cadastrales

Bati

Nature du risque **

I, i1, i2, i3 Crues de l'Isère

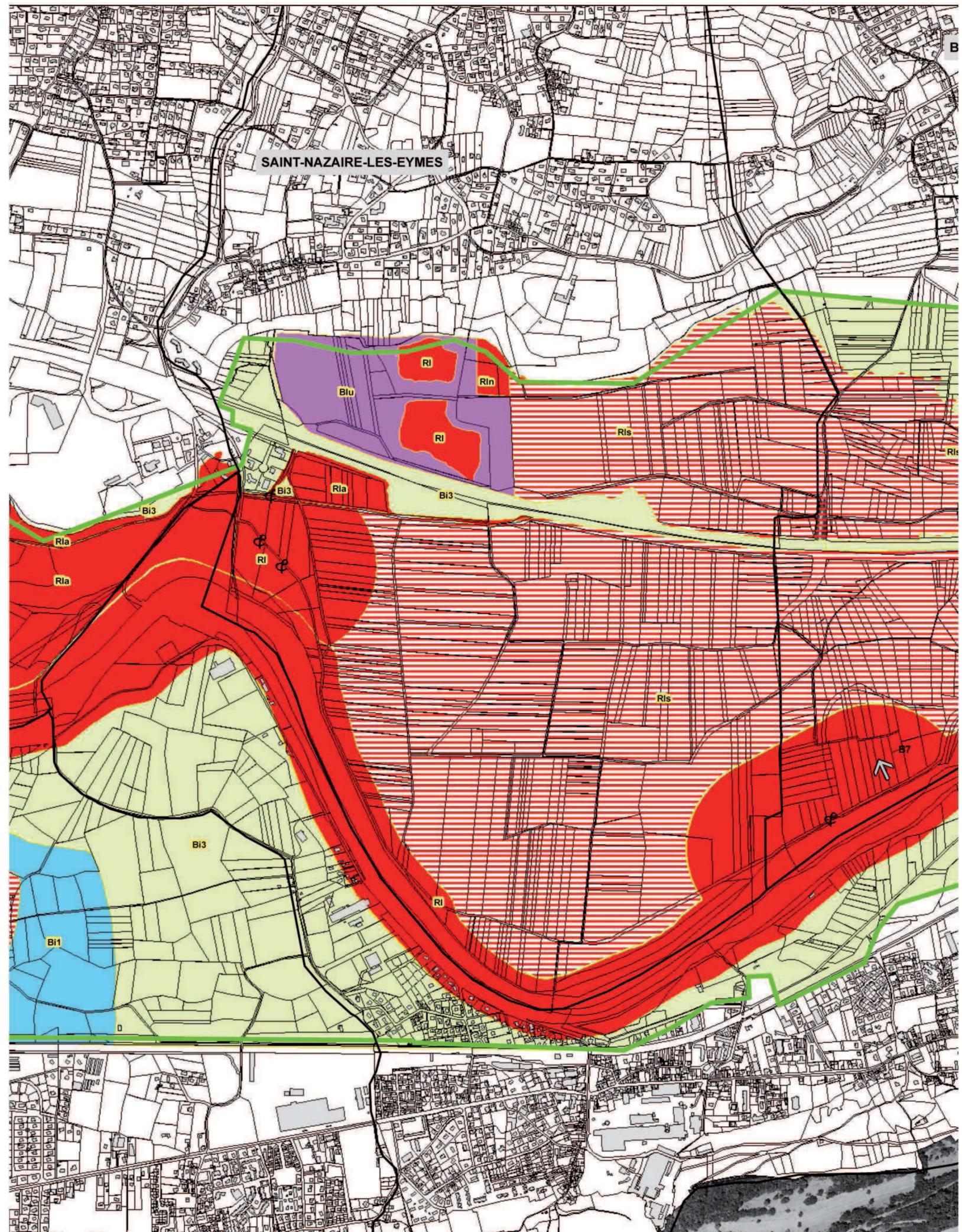
Localisation du risque ***

- a : espaces agricoles
- s : champs d'inondation contrôlée
- u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
- n : espaces naturels

Brèches

Ouvrages hydrauliques

© IGN BD ORTHO (2003)



Réalisation : DDE 38/SPR

Etabli le : MAI 2006

PLANCHE CENTRE SUD

Edition : DDE 38/SPR

Modifié le : MAI 2007

ECHELLE : 1/10 000